

Dans le cadre de la loi MOP, deux catégories de prestations préliminaires visant à établir la faisabilité d'un projet d'aménagement et d'en élaborer le plan de financement sont identifiées :

- Les études préliminaires, pour les opérations d'infrastructures d'ouvrages neufs,
- Les études de diagnostic, pour les opérations de réhabilitation.

**PRESAGE® constitue une réponse de l'ingénierie privée, celle des géomètres-experts, pour les études préliminaires d'aménagement, lorsque le programme n'est pas défini en amont.**

### En quoi consiste PRESAGE® ?

Pour les opérations d'infrastructures, constructions neuves et ouvrages d'infrastructure, la prestation PRESAGE® contient les éléments suivants :

- Définition du programme (avec le maître d'ouvrage et selon ses besoins) ;
- Identification des contraintes techniques, environnementales, urbanistiques, juridiques et financières ;
- Réponses techniques nécessaires, avec dessins et croquis ;
- Détermination de l'enveloppe financière prévisionnelle et des moyens de financement s'il y a lieu ;
- Conclusion sur la faisabilité du projet et les études préalables à entreprendre.

### Pourquoi faire appel à un géomètre-expert pour une étude PRESAGE® ?

- Parce qu'en tant que professionnel de l'aménagement compétent du point de vue **technique, urbanistique, juridique, foncier et administratif**, votre géomètre-expert est le mieux placé pour réaliser une **étude préliminaire synthétique et complète** à cette étape cruciale du projet.
- Parce que votre géomètre-expert, qui connaît bien le terrain et les contraintes locales, est votre partenaire naturel pour **expertiser votre projet** en anticipant l'ensemble de ses conditions de réalisation, y compris financières.
- Parce que les géomètres-experts pratiquant les études PRESAGE® sur votre territoire constituent une réponse de proximité en études préliminaires, dans le contexte de désengagement de l'Etat.
- Parce que l'engagement de votre collectivité dans un projet d'aménagement doit être sécurisé par les compétences et les savoir-faire d'une profession réglementée.

En conclusion, une étude PRESAGE® de géomètre-expert vous garantira d'avoir pris en compte l'ensemble des conditions de faisabilité et de financement de votre projet d'aménagement.

## Quels livrables pour une étude PRESAGE® ?

- Un rapport d'analyse sur les besoins à satisfaire,
- Une description et une esquisse de l'ouvrage ou de l'infrastructure correspondant au projet,
- Une analyse des exigences et contraintes techniques,
- Un descriptif quantitatif sommaire,
- Une enveloppe financière prévisionnelle,
- Une préconisation des sources de financement possibles : subventions ou participations d'aménageurs (urbanisme).

**Avec PRESAGE® des géomètres-experts, c'est votre dossier de recherche de financement qui est préparé, en parfaite cohérence avec vos objectifs et contraintes. Cette prestation d'étude particulière est réalisée par votre géomètre-expert en étroite interactivité avec vous-même, élu, et vos services.**

## PRESAGE® : pour qui ?

Tout élu qui a un projet d'aménagement, a besoin de le sécuriser mais ne dispose pas des moyens internes d'en expertiser toute la faisabilité.

Exemple de projets : aire de loisirs, parking, aménagement de place de village, dispositifs anti-inondations, transfert d'un stade....

## PRESAGE® : quelle méthode ?

Chaque géomètre-expert vous proposera la méthodologie PRESAGE® adaptée à votre projet et à vos contraintes :

- Une phase de définition du projet avec le donneur d'ordre et son équipe ;
- Une phase de collecte d'informations et de recherches (administratives notamment) ;
- Une phase de réalisation de l'étude de faisabilité intégrant croquis et schémas indispensables ;
- Une phase d'accompagnement aux prises de décision et à la présentation du projet ;
- Une phase de rédaction du rapport final, pratiquement établi comme dossier de demande de subvention ou de financement du projet.

## PRESAGE® : quel coût ?

Un entretien préalable avec l'élu concerné permettra d'élaborer un devis en parfaite cohérence avec la portée et l'importance du projet.

L'étude PRESAGE® est chiffrée forfaitairement sur la base de l'estimation du temps à consacrer par le géomètre-expert et son équipe.

Le coût de l'étude PRESAGE® est généralement largement couvert par les gains d'optimisation du projet.